

N°449

du 22
Novembre
2011



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LES DEUX APPELS DE BENOIT XVI

Lors de sa visite au Bénin, Benoît XVI a délivré un message d'une haute intensité.

Il a lancé tout d'abord un appel à la bonne gouvernance. «La personne humaine aspire à la liberté; elle veut vivre dignement; elle veut de bonnes écoles et de la nourriture pour les enfants, des hôpitaux dignes pour soigner les malades; elle veut être respectée; elle revendique une gouvernance limpide qui ne confonde pas l'intérêt privé avec l'intérêt général; et plus que tout, elle veut la paix et la justice.»

Et le pape a ajouté : «En ce moment, il y a trop de scandales et d'injustices, trop de corruption et d'avidité, trop de mépris et de mensonges, trop de violences qui conduisent à la misère et à la mort. Ces maux affligent certes votre continent, mais également le reste du monde. Chaque peuple veut comprendre les choix politiques et économiques qui sont faits en son nom. Il saisit la manipulation, et sa revanche est parfois violente. Il veut participer à la bonne gouvernance. Nous savons qu'aucun régime politique humain n'est idéal, qu'aucun choix économique n'est neutre. Mais ils doivent toujours servir le bien commun. Nous nous trouvons donc en face d'une revendication légitime qui touche tous les pays, pour plus de dignité, et surtout pour plus d'humanité. L'homme veut que son humanité soit respectée et promue.»

(suite à la page 5)

P.3 Ouverture des travaux de la 22^e Session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Faure oppose le développement au «Printemps arabe»

** Le programme de Volontariat national et l'appui à l'emploi des jeunes cités comme solutions.*

** Pas question de la piraterie maritime dans les eaux du Golfe de Guinée.*



Le présidium à l'ouverture des travaux (de la gauche vers la droite): Ibn Chambas, Co-Secrétaire APP-ACP-UE; Assarid Imbarcaouane, Co-Président APP-ACP-UE; Issoufou Mahamadou, Président du Niger; Faure Gnassingbé, Président du Togo; Louis Michel, Co-Président APP-ACP-UE; El Hadj Abass Bonfoh, Président de l'Assemblée Nationale du Togo et Luis Marco Aguiriano Nalda, Co-Secrétaire APP-ACP-UE.

P.4 Réception définitive des 30 km de pistes rurales par préfecture

Le ministre Kolani avertit : «la date du 31 mars 2012 n'est pas une date fantaisiste, ni aléatoire»

P.6 L'attribution de bourses d'études officiellement approuvée

La proportionnalité des demandes à respecter par région et par préfecture

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

FOOTBALL/ FEDERATION

Benezet: "Apporter notre soutien à la reprise des compétitions au Togo"

En visite de travail à Lomé depuis samedi, Jean Michel Benezet, Directeur technique de la FIFA, a indiqué être venu au Togo pour apporter le soutien de la FIFA à la reprise des compétitions à la Fédération Togolaise de Football.

Gilles Vevey

Jean Michel Benezet est à la tête d'une délégation composée de Cyril Loisel, Responsable des Programmes de Développement de la FIFA, de Kablan Sampon, Officier de Développement de la FIFA en Afrique de l'Ouest et d'Izhar Mahjoub, Directeur de la société Narsil Tchenology, partenaire de la FIFA sur le Projet Win in Africa with Africa.

On se souvient qu'au mois de février, Gabriel Améyi, président de la Fédération avait rendu une visite à Sepp Blatter, président de la FIFA en vue de lui soumettre les projets que la FTF allait mettre en place. Avec cette visite, il s'agit de faire une évaluation de l'ensemble des besoins exprimés par la FTF, selon Hervé Piza, 1er vice-président de la Fédération Togolaise de Football.

"Depuis l'élection d'un nouveau bureau à la fédération togolaise, c'est la première fois qu'elle reçoit une telle délégation. L'objectif est d'apporter aux nouveaux dirigeants le soutien de la FIFA à la suite de la reprise des compétitions. Nous sommes heureux de savoir que la Première Division se joue actuellement et que la Deuxième Division suivra le 3 décembre prochain", a déclaré Jean Michel Benezet.

La délégation FIFA qui a démarré



Gabriel Améyi discutant avec Jean Michel Benezet

dès lundi une série de séances de travail avec les responsables de la FTF, rencontrera également certains acteurs du football togolais, le Cabinet d'audit qui contrôle les comptes de la Fédération et visitera le site réservé pour le démarrage du Projet Goal II.

Par ailleurs, elle sera aussi reçue par le ministre des Sports et des Loisirs et animera une conférence de presse mardi.

Dimanche déjà, la délégation s'était rendue à Womé pour suivre la rencontre entre Maranatha et Sémassi comptant pour la 4e journée. Une rencontre dominée par les Messagers de Fiokpo non sans difficultés 2-0.

En dehors de l'accueil très chaleureux qui leur a été réservé, les Membres de la délégation de la FIFA ont pu apprécier le niveau du championnat national du Togo et espèrent

que la FTF fera en sorte que toutes les compétitions, notamment celles des jeunes et le football féminin suivent le pas.

"Les compétitions qu'organise la Fédération doivent respecter une pyramide et évoluer vers le professionnalisme d'ici dans quatre ou cinq ans. C'est ce que nous souhaitons. Et la FIFA est prête à accompagner le Togo sur cette voie", a ajouté Jean Michel Benezet.

Football/Les vérités de Cristiano Ronaldo

Auteur de 14 réalisations en l'espace de 12 matches de championnat, Cristiano Ronaldo fait un malheur en cet exercice sous le maillot du Real Madrid. Plus altruiste que la saison dernière, CR7 n'en oublie donc pas de soigner ses statistiques en termes de buts. De quoi penser au Ballon d'Or ? Au micro de Telefoot, le Merengue préfère ne pas se focaliser là-dessus : « Je ne sais pas. Je me sens bien cette saison, je joue bien. Le Real Madrid joue bien également, avec mon équipe nationale on va à l'Euro. Tout nous réussit. Parler du Ballon d'Or... En fait, je n'y pense pas. Ce n'est pas ma priorité. Je suis focalisé sur le Real Madrid, sur l'équipe nationale. Pour le Ballon d'Or, on verra ce qui se passera ».

Par ailleurs, le joueur a accepté de revenir sur les critiques dont il fait l'objet. Récemment, en Bosnie, Cristiano Ronaldo a été accueilli sous les cris de « Messi ! Messi ! » Qu'importe, l'ancien Mancunien n'accorde aucune importance à toutes ces railleries : « Je n'y porte aucune importance. Je pense que ce n'est pas bien de faire ça dans un stade. Je ne comprends pas pourquoi, mais ça ne veut rien dire pour moi. Ça ne vient pas interférer dans ma façon de jouer. Non, vraiment, je ne vois aucune différence. Qu'ils fassent ça ou qu'ils restent silencieux, pour moi c'est la même chose. Je ne me dis pas si le stade est hostile ou vide, ça n'a aucune importance ». N'en déplaise à ses détracteurs, il en faut bien plus pour déstabiliser CR7.

Football/Le Milan AC rêve de Drogba

Privé pour une durée indéterminée d'Antonio Cassano, le Milan AC se verrait bien récupérer Didier Drogba, l'avant-centre de Chelsea. Libre en juin 2012, l'Ivoirien est la priorité des Rossoneri.

Orphelin d'Antonio Cassano (problèmes cardiaques), le Milan AC active ses réseaux pour recruter un attaquant supplémentaire qui sera appelé à épauler Zlatan Ibrahimovic, Alexandre Pato, Filippo Inzaghi et Robinho. Après avoir un temps songé au Sénégalais Moussa Sow (Lille) ou encore à l'Allemand Lukas Podolski (Cologne), les Rossoneri ont affiné leurs recherches. Dans cette optique, le club entraîné par Massimiliano Allegri a établi une priorité : Didier Drogba (33 ans, Chelsea).

Lié jusqu'en juin 2012 avec les Blues (qui lui ont proposé en vain de remplir pour une saison), l'international ivoirien intéresse fortement les dirigeants lombards. Des discussions indirectes ont déjà été entamées entre les différentes parties concernées. L'ancien Marseillais n'est pas insensible au projet milanais mais le dossier n'est pas simple, même s'il apparaît aujourd'hui hautement improbable qu'il prolonge son engagement avec la formation anglaise. L'actuel troisième de Serie A ne lui propose qu'un bail de six mois, plus une année supplémentaire en option. Probablement insuffisant pour Didier Drogba qui souhaite assurer ses arrières.

GAGNANTS DU 4^{ÈME} TIRAGE

DATE	TELEPHONE	LOT
07/11/2011	90869799	100 000 FCFA
07/11/2011	92457702	100 000 FCFA
07/11/2011	90855451	100 000 FCFA
07/11/2011	90010337	200 000 FCFA
08/11/2011	90078350	100 000 FCFA
08/11/2011	90088825	100 000 FCFA
08/11/2011	90774438	100 000 FCFA
08/11/2011	91959712	200 000 FCFA
09/11/2011	91951500	100 000 FCFA
09/11/2011	91997772	100 000 FCFA
09/11/2011	90253169	100 000 FCFA
09/11/2011	90349722	200 000 FCFA
10/11/2011	90894631	100 000 FCFA
10/11/2011	90016417	100 000 FCFA
10/11/2011	90110479	100 000 FCFA
10/11/2011	91817416	200 000 FCFA
11/11/2011	90373611	100 000 FCFA
11/11/2011	91421781	100 000 FCFA
11/11/2011	90163019	100 000 FCFA
11/11/2011	91419025	200 000 FCFA
12/11/2011	90222008	100 000 FCFA
12/11/2011	91989879	100 000 FCFA
12/11/2011	90161875	100 000 FCFA
12/11/2011	91293141	200 000 FCFA
13/11/2011	90114050	100 000 FCFA
13/11/2011	90133866	100 000 FCFA
13/11/2011	90750216	100 000 FCFA
13/11/2011	91633248	100 000 FCFA
13/11/2011	91617948	100 000 FCFA
13/11/2011	90335422	100 000 FCFA
13/11/2011	90277006	100 000 FCFA
13/11/2011	90843210	100 000 FCFA
13/11/2011	90083178	100 000 FCFA
13/11/2011	90251922	100 000 FCFA
13/11/2011	90067070	100 000 FCFA
13/11/2011	90285059	100 000 FCFA
13/11/2011	90117652	200 000 FCFA
13/11/2011	90945619	200 000 FCFA
13/11/2011	90019634	200 000 FCFA
13/11/2011	91229993	200 000 FCFA
13/11/2011	90245024	1 000 000 FCFA

TOGO CELLULAIRE

60 JOURS CASH

Pluie de
100 000 000 FCFA

du 24 Octobre au 23 Décembre 2011

GRAND JEU QUIZ

Envoie **CASH**
par SMS au **7000**

Chaque jour
des Millions
à **GAGNER CASH**



LE LEADER

* COÛT DU SMS : 300 F CFA

Ouverture des travaux de la 22^{ème} Session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Faure oppose le développement au «Printemps arabe»

* Le programme de Volontariat national et l'appui à l'emploi des jeunes cités comme solutions.

* Pas question de la piraterie maritime dans les eaux du Golfe de Guinée.

Sylvestre D.

«Ce qui se passe en Afrique du nord est une révolution des jeunes, des jeunes frappés par le sous-emploi et la pauvreté». C'est ce qu'a affirmé le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, dans une intervention improvisée lundi à l'ouverture de la 22^{ème} session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE à Lomé. En rappel, depuis le début de l'année, plusieurs pays arabes d'Afrique du nord et du Moyen-Orient ont été secoués par un vent de révolution mené par la jeunesse. Les conséquences ont été diverses selon les pays et les leaders. En Afrique, pour ce qui concerne le continent, Zine Abdine Ben Ali de la Tunisie a évité une éventuelle fin tragique et a choisi l'Arabie Saoudite comme refuge. Sous le choc, Hosni Moubarak est toujours sur un lit d'hôpital. Ce qui a été le plus déploré fut le cas du guide libyen Mouammar Kadhafi, lynché comme une bête après des mois de tensions et de violences.

Ce qui est convenu d'appeler le «Printemps arabe» figure dans un bon plat au menu à Lomé des discussions de trois jours entre parlementaires Afrique, Caraïbes et Pacifique et leurs collègues européens. La préoccupation est beaucoup plus portée sur la circulation des armes légères, lourdes et – éventuellement – chimiques lâchées dans la nature par le régime de Kadhafi. En bon voisin, le Niger est sérieusement inquiété. Le Tchad et le Mali aussi d'ailleurs. D'autant que Aqmi – Al quaida au Maghreb islamique – rôde dans les parages aux fins de renforcer son arsenal.

Pour le président togolais, également président en exercice de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la solution définitive à ce dénouement malheureux de la révolte des jeunes demeure résolument le développement des pays du continent. Le développement dans toutes ses formes. Il cite en appui quelques exemples initiés par le Togo : l'appui à l'emploi des jeunes, au secteur artisanal, le volontariat national afin de doter les jeunes diplômés d'expérience professionnelle, etc.

Un autre sujet brûlant de l'heure à débattre est la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique, particulièrement en Somalie, doublée de la piraterie maritime. Un sujet qui a fait autant bondir le chef de l'Etat togolais. «Le monde ne peut pas accepter que les eaux du Golfe de Guinée ressemblent à celles de la Somalie», a-t-il rejeté. Le coût sera très exorbitant pour les petites économies, a-t-il poursuivi. «La Somalie est un pays abandonné, nous ne pouvons pas laisser un Etat de non droit s'installer dans notre zone», a tranché Faure Gnassingbé. C'est ce statut attribué à la Somalie qui semble accentuer la crise alimentaire, à l'indifférence totale



Faure Gnassingbé lors de son allocution d'ouverture

des Sheebab, ont affirmé certains parlementaires.

Estimant le choix des sujets inscrits à l'ordre du jour de la rencontre de Lomé très pertinents, Faure Gnassingbé n'a pu s'empêcher de sauter sur l'incidence de la dette sur le financement du développement dans les pays ACP. Sans détour, et sans langue de bois, il assimile la crise de la dette dans la zone Euro à une mauvaise gouvernance. Qu'il soit dit ! Et recommande que les Européens puissent humblement demander conseil aux Africains, eux qui ont traversé pendant des années le dur programme d'ajustement structurel des institutions de Bretton Woods. La crainte, face à la crise européenne, est que l'aide publique au développement en pâtisse. C'est selon. Ce qui a amené Faure à suggérer le développement des financements innovants, plutôt que

de s'accrocher au système classique d'aide au développement. C'est une proposition. Mais qui a le mérite de recevoir l'appui de parlementaires. On estime à présent qu'il faut



Vue partielle des participants

développer ce mode de financement.

Le développement de nos pays est également influencé par la

justice internationale. Pour Faure Gnassingbé, le monde est éprouvé par beaucoup trop d'injustices qu'il faut normaliser afin d'éviter à nos pays de sombrer. Pour se faire, il souhaite que les juridictions nationales soient renforcées à travers des programmes concis et soutenus. En cela, sans chercher à cautionner l'impunité, il propose que la Cour Pénale internationale ait une durée de vie limitée pour que les justices nationales prennent le relai. L'exemple de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation a été donné pour prouver qu'une justice transitoire peut aussi permettre aux pays de résoudre des problèmes graves de violations des droits humains.

Les assises de Lomé s'achèvent mercredi. Il est attendu une résolution sur le débat sur les conséquences du Printemps arabe sur les Etats subsahariens voisins.

Louis Michel encourage Faure Gnassingbé

Arrivé dans la capitale togolaise lundi dans le cadre de la 22^{ème} session de l'Assemblée parlementaire ACP-UE qui s'est ouverte au palais des Congrès de Lomé, le Co-Président de cette institution, M. Louis Michel, a prononcé un discours très important pour remercier les autorités togolaises pour les efforts consentis et indiquer les grandes lignes de leur assise.

Déjà à son arrivée à Lomé, Louis Michel s'est félicité des efforts du Togo en si peu de temps et dont le couronnement est son élection au conseil de sécurité de l'ONU en qualité de membre non-permanent.

« Nous sommes d'autant plus heureux que nous arrivons dans un pays qui a été élu membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, c'est un témoignage de crédibilité assez exceptionnel.

Manifestement c'est le témoignage d'une crédibilité retrouvée pour un pays qui a beaucoup souffert, qui aujourd'hui, d'une certaine manière, se relève de ses difficultés et réintègre totalement la communauté internationale et fait ses progrès assez remarquables », a déclaré Louis Michel.

Dans son discours devant les parlementaires et les invités, Louis Michel s'est réjoui de la rapidité avec laquelle le Togo a su réagir pour accueillir la rencontre ACP-UE qui devait se tenir en Sierra Leone. Il a indiqué que c'est avec beaucoup de joie et de fierté que cette session se tienne au Togo sous la houlette du Président Faure Gnassingbé dont il a salué l'engagement pour



faire de son pays un Etat épanoui, démocratique, réconcilié, respectueux des Droits de l'Homme, des libertés et épris de Paix.

Pour Louis Michel, l'ouverture politique de Faure Gnassingbé est un atout important pour l'enracinement de la démocratie au Togo. C'est ainsi qu'il exhorte les partis politiques n'ayant pas encore pris la route du dialogue de le faire maintenant. Avec le risque de répondre devant l'histoire. Aussi encourage-t-il Faure Gnassingbé à continuer les réformes économiques et à poursuivre le dialogue avec ses adversaires politiques pour le bien des populations togolaises.

Dans son allocution, le Co-Président de l'Assemblée paritaire a mis l'accent sur la gouvernance, la démocratie, les mutations dans le Maghreb, l'Aide humanitaire, la stabilité dans le monde, la justice internationale... comme grands sujets que les parlementaires évoqueront au cours des travaux.

Andris Piebalgs lance les Journées portes ouvertes Togo-Ue

En marge de la 22^{ème} session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, le Premier ministre Gilbert Houngbo a présidé l'ouverture des Journées portes ouvertes consacrées à la coopération entre le Togo et l'UE. Une cérémonie au cours de laquelle deux importants discours ont été prononcés pour vanter l'excellence des relations entre notre pays et l'Union européenne, premier partenaire au développement du Togo.

C'est en présence du représentant de l'Union Européenne au Togo, Patrick Spirlet, des membres du gouvernement, des autorités locales, militaires, religieuses, des invités et des congressistes que la ministre Dédé Ahoéfa Ekoué a égrené les fruits de la coopération de l'Ue avec le Togo dans son discours de bienvenu. Selon Mme Ekoué, la normalisation des relations avec notre pays par l'UE, après plusieurs années de brouille, a permis le démarrage des projets en instance sur financement du 9^{ème} Fond Européen de Développement (FED), la signature avec le gouvernement togolais du Programme Indicatif National (PIN) du 10^{ème} FED pour la période 2008-2013 et la réouverture d'une Délégation de plein exercice à Lomé.

Sur le 9^{ème} FED, ont été réalisés plusieurs infrastructures socio-collectives (des pistes rurales dans



Andris Piebalgs et Gilbert Houngbo

les zones de culture de café-cacao et de coton, des forages, l'adduction d'eau potable), des subventions de projets agricoles, le renforcement des capacités d'intervention de l'Etat, le recrutement d'agents techniques pour des structures étatiques spécifiques, l'assainissement, la réhabilitation et le bitumage des voies urbaines, l'aménagement d'exutoires pour réguler le drainage des eaux de

crue vers la mer, la réforme de la justice (construction et équipement des Cours d'Appel de Lomé et de Kara, des tribunaux de première instance d'Atakpamé et d'Aného et la prison civile de Kpalimé), entre autres.

En ce qui concerne le

Programme Indicatif National (PIN) du 10^{ème} FED d'un montant global de 124,8 millions d'euros, la ministre a essentiellement évoqué : la gouvernance et l'appui aux réformes institutionnelles; les infrastructures; l'appui macroéconomique et l'appui à la société civile et à la préservation de l'environnement comme les grands domaines pour lesquels ils seront attribués.

A côté de tout ceci, existe également l'aide budgétaire dont le Togo bénéficie chaque année auprès de son premier partenaire au développement. « Le programme d'Appui Budgétaire à la Réduction de la Pauvreté (ABRP) pour la période 2010 et 2011, a permis d'apporter un appui financier direct de plus 23 milliards de FCFA au budget de l'Etat. Cet appui financier contribue à l'amélioration de la stabilité macroéconomique, à la poursuite des réformes dans la gestion des finances publiques et à la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté. » a-t-elle souligné.

Répondant à Mme la ministre, le patron de l'Aide au développement et à l'action humanitaire, M. Andris Piebalgs, a exprimé sa joie d'inaugurer ces journées portes ouvertes. « Ces journées portes ouvertes montrent l'intérêt que portent les autorités togolaises à l'Union européenne et plus particulièrement à ses programmes de coopération au développement. » a-t-il dit. Selon Andris Piebalgs, l'Europe a toujours été un partenaire privilégié du Togo même dans les moments les plus difficiles. Il fait exactement allusion à la suspension de l'aide



Dédé Ekoué Ahoéfa, Ministre de la Planification

en 1993 pour déficit démocratique. Après l'historique de cette situation particulière qui s'est heureusement bien terminée, le Commissaire européen recommande : « Il est donc nécessaire de poursuivre dans cette voie et de permettre que l'objectif fondamental de lutte contre la pauvreté et l'amélioration du bien être des populations puissent être atteints. » En tout cas dans le respect scrupuleux des règles démocratiques et de la bonne gouvernance, principes chers à l'Union européenne.

Aujourd'hui plus que jamais, le Togo et l'Ue entretiennent d'excellentes relations qui se justifient d'ailleurs par la tenue à Lomé de la 22^{ème} session de l'Assemblée parlementaire ACP-UE.

Contraintes de la politique d'intégration

Le Togo se bâtit pour le respect des critères de convergence

Jean Afolabi

Dans le cadre de la poursuite des réformes engagées au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemo) pour conforter les économies à l'échelle communautaire, le Togo se bâtit. C'est du moins ce que fait ressortir les récents chiffres fournis officiellement. Au titre des critères de premier rang, le ratio solde budgétaire de base sur le Produit intérieur brut (PIB) s'est bien comporté en passant de -1,3% en 2009 à 1,3% l'année suivante. La norme communautaire est supérieure ou égale à 0%. Le taux d'inflation annuel moyen est passé

de 1,9% en 2009 à 2,1% en 2010, contre une norme communautaire inférieure ou égale à 3%. Le ratio encours de la dette intérieure et extérieure sur PIB s'est amélioré en passant de 84,5% en 2009 pour s'établir à 44,9% en 2010 contre une norme communautaire inférieure ou égale à 70%. Enfin, les arriérés de paiement sont passés de -10,3 milliards de francs en 2009 et s'établissent en 2010 à -45,7 milliards de francs. La norme est inférieure ou égale à 0%.

Pour les critères de second rang, le ratio masse salariale sur recettes fiscales est passé de 41,2% en 2009 et s'est établi à 33,5% l'année suivante, contre une norme

communautaire d'au plus 35%. Pour les investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, ce ratio s'est aussi amélioré ces deux dernières années en passant de 16,5% en 2009 à 18,8% en 2010 pour une norme communautaire supérieure ou égale à 20%. Le solde extérieur courant hors dons officiels sur PIB s'est amélioré ces deux dernières années, passant de -8,2% en 2009 à -8,4% en 2010. La norme est inférieure ou égale à 5%. Enfin, le ratio taux de pression fiscale a progressé de 15,3% en 2009 à 15,7% en 2010, contre une norme d'au moins 17%.

Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

Journalistes et société civile se frottent à la LBC /FT

C'est parti depuis hier pour trois jours d'échanges autour de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Autour de la table, des professionnels de média et des délégués de la société civile pour un renforcement de capacités, du 21 au 23 novembre. Concrètement, il s'agit de sensibiliser les participants sur les enjeux de la LBC/FT, de leur donner les outils nécessaires leur permettant de mener les investigations en matière de LBC/FT, de leur permettre de s'approprier cette lutte afin de mieux informer l'opinion publique et renforcer la prévention contre ces fléaux que constituent le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Une belle tribune pour s'instruire des notions et problématiques relatives à la LBC/FT, des typologies ou méthodes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, notamment au niveau des organismes à but non lucratif (ONG, associations caritatives), des obligations à la charge des assujettis à l'obligation de déclarations des opérations suspectes ou douteuses, des missions assignées à la CENTIF et ses partenaires du secteur public et privé.

Organisé par la Cellule Nationale de Traitement des

Informations Financières (CENTIF-TG), le séminaire a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC). En septembre 2009, le Togo a validé le Programme National intégré (PNI) de lutte contre le trafic illicite de drogues et le crime organisé. L'objectif du PNI est d'accroître et d'améliorer la capacité de l'Etat et de l'Exécutif togolais à faire face aux problèmes liés au trafic illicite de



drogues et à la criminalité organisée. Cette volonté s'est traduite par la transposition dans l'ordonnement juridique interne de la Directive du 19 septembre 2002 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA (loi n°2007-016 du 6 juillet 2007) et de

celle du 7 juillet 2007 relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA (loi n°2009-022 du 7 septembre 2009).

Le blanchiment de capitaux est le fait de faciliter, par tout moyen, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ayant procuré à celui-ci un profit direct ou indirect. Le financement du terrorisme est, lui, défini comme

le fait de fournir ou de réunir des fonds dans l'intention de les voir utilisés, ou sachant qu'ils seront utilisés, pour commettre un acte terroriste. Ils constituent de nos jours une des préoccupations majeures pour la communauté internationale.

Pour la production de solutés

DO-PHARMA s'implante à Avéta

Le mardi dernier, à son siège à Lomé, la Banque ouest africaine de développement (Boad) a accordé un prêt d'un montant de 2,3 milliards de francs Cfa à la société pharmaceutique DO-PHARMA dirigé par le docteur Guy Kpakpa Dovi-Akué. L'enveloppe, indiquait un communiqué de la banque, devrait servir pour le financement partiel du projet d'implantation d'une usine pharmaceutique de production de solutés (glucosé et salé) à Avéta, localité située à environ 25 km au

nord de Lomé.

L'implantation de cette usine est justifiée par l'existence d'une forte demande non satisfaite par les importations qui représentent l'essentiel de l'offre, notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo, explique la Boad. L'objectif visé est de pallier aux ruptures récurrentes de stock que connaissent les grossistes-répartiteurs en fournissant annuellement 12 millions de flacons de solutés (glucosé et salé). Cette production permettra, par ailleurs,

de remédier à la baisse de consommation par habitant observée ces dernières années, qui se situe actuellement autour de 0,30 litre en moyenne, en retrait par rapport à la norme généralement admise de 1 litre par habitant.

Ce prêt de 2,300 milliards de francs octroyé par la Banque porte à 51,923 milliards de francs le volume global des engagements de la Banque au titre du financement du secteur privé au Togo.

Réception définitive des 30 km de pistes rurales par préfecture Le ministre Kolani avertit : «la date du 31 mars 2012 n'est pas une date fantaisiste, ni aléatoire»

La déclaration est faite à une réunion d'échanges avec les entrepreneurs, les ingénieurs et les bureaux de contrôle, le 18 novembre dernier. Loin d'être une menace, elle marque la lassitude d'un Exécutif qui veut vite passer à un autre projet après l'actuelle étape des 30 km de pistes rurales par préfecture. D'autres tronçons ou pistes devant être identifiés et reconstruits selon le programme 2012-2013 déjà pris en compte par le dernier projet de loi de finances, gestion 2012. Il s'agit de faire le point et de répondre aux «inquiétudes» des entreprises par la voix de l'interlocuteur idéal. Et ce, après la faveur de la prolongation jusqu'à huit mois de la tranche ferme (37%) censée s'achever en deux mois. Le moins qu'on puisse dire, c'est que certains chantiers sont déjà vidés de leurs engins, sans avoir fait les 100% des travaux. Ailleurs, des entreprises évoquent des soucis financiers pour justifier la lenteur. Aussi surviennent le problème des avances de démarrage et celui des décomptes et paiements. Dans le premier cas, au départ, l'Etat a dû aider les entreprises retenues à hauteur de 20% des 100% du prix global du marché, alors qu'il fallait appliquer les 20% d'avance aux 37% de la tranche ferme qui constitue la première phase de la réalisation des travaux. N'empêche, et c'est la cause de certaines lenteurs, des entreprises ont cru devoir faire 20% des travaux sur la tranche ferme et attendre. Contre toute logique. Pour d'autres encore, la tranche conditionnelle signifiant que l'Autorité n'a pas les moyens pour payer les travaux réalisés, il fallait marquer le pas. Et on salue la note circulaire du ministre Gourdigou Kolani demandant aux entreprises d'accélérer la tranche conditionnelle. La tranche ferme, elle, représentant la portion pour laquelle l'attributaire dispose de financement.

Qu'à cela ne tienne, les bureaux de contrôle se retrouvent dans une situation juridiquement inconfortable par le fait des retards dans la finition et la réception des travaux de pistes. Ils sont dans les liens d'un contrat de cinq mois, or ils sont en train de passer plus de huit mois à suivre les



Gourdigou Kolani, Ministre des Infrastructures Rurales

entreprises. Ce qui exige des dépenses additionnelles. Faut-il constater la fin normale du contrat, et le résilier, lorsque l'entreprise poursuit des travaux à contrôler ? Faut-il les laisser continuer sans un rajout à leur budget ? Le ministre Kolani, lui, n'a pas la solution. Simplement, il exhorte les bureaux à être des «gendarmes du temps» et pousser les retardataires à se rattraper. En plus de leur rôle de liaison entre l'administration (l'Etat) et les entreprises. «Il vous faut profiter de ces temps où il ne pleut pas. Humblement, je vous supplie de terminer les 63% restants, beaucoup sont au-delà des 37%. Vous en avez encore pour cinq mois», a-t-il lancé aux entreprises. Avec la précision que «celles qui ont terminé doivent être payées avant fin 2011». Encore que les entreprises organisent la réception provisoire des travaux et que les bureaux de contrôle déposent leur rapport à temps, pour enclencher les procédures administratives de décaissement. Histoire de ne pas accuser, injustement, les Finances de retarder les paiements des travaux faits.

Le blocage bancaire n'est plus d'actualité, selon le ministre Gourdigou Kolani. Ah, voilà qui doit irriter les entreprises togolaises. Elles continuent d'hurler que les banques ne les aident pas en accordant des avances et prêts. «Les banques ne font pas confiance aux entreprises nationales», a lâché l'un des entrepreneurs. C'est ici que le membre du gouvernement lance

d'autres indications : est-ce votre banque habituelle ? Votre compte est-il souvent mouvementé ? Avez-vous bien négocié avec la banque, avec les garanties nécessaires ? En réalité, le banquier regarde tout ceci de près. «Il faut sortir du lit de pessimisme pour rentrer dans l'optimisme ; cela fait mal de voir que nos marchés sont arrachés par des entreprises étrangères parce que nous ne remplissons pas les conditions», souligne M. Kolani. Autrement, il faut se donner les moyens d'être compétitif. Pourquoi ne pas se mettre en groupe.

Il faut rappeler que, en début du mois, le ministre en charge des infrastructures rurales a dû résilier des contrats et suspendre pour un an les entreprises Kadifar dans la préfecture d'Akékou, Otamari dans le Kpendjal et Siloe dans les Lacs, motif pris de leur incapacité (manque de matériels adéquats) à exécuter les travaux à elles attribués. Après des mises en demeure finalement improductives. De quoi accorder une période de préparation pour l'avenir. «...malgré vos promesses de tout faire pour achever ces travaux avant le 12 septembre 2011, délai de rigueur, les différentes injonctions de l'Administration de résilier votre contrat, l'état d'avancement des travaux après six mois de notification est inférieur à 37%», précisait-on. Auparavant, 21 entreprises étaient frappées de mise en demeure, sur un total de 35. Des encouragements et félicitations sont adressés aux attributaires qui ont fini, ou presque, de réaliser les ouvrages.

Kenya

Financement des PME

La Bank of Africa Kenya (BOA) Ltd s'est engagée résolument dans une stratégie de diversification de son portefeuille de crédits vers le segment des TPE/PME. Acet effet, l'Agence française de développement (Afd) vient de lui attribuer une dotation visant à garantir des concours consentis par la BOA Kenya. L'enveloppe des garanties ARIZ susceptibles

d'être accordées s'élève à 8,7 millions d'euros (environ 5,698 milliards de francs Cfa). Le mécanisme ARIZ est une assurance couvrant le risque de financement de l'investissement privé, qui permet aux banques de développer leur activité de prêts en faveur des PME.

Ce projet permettra à BOA Kenya d'octroyer à sa clientèle des

prêts amortissables en monnaie locale d'une durée comprise entre 1 et 5 ans et dont le montant unitaire sera compris entre 1 MKES (environ 8,3 euros) et 36 MKES (environ 300 euros). En favorisant l'octroi de ces crédits, ce concours contribuera au développement du tissu économique local et au maintien et à la création d'emplois au Kenya.

Repères

18.152 milliards pour la promotion de la femme

Les besoins financiers pour la mise en œuvre des programmes du ministère de la Promotion de la Femme s'élèvent à 18.152 milliards de francs CFA, révèle le rapport provisoire du budget programme et du cadre des dépenses à moyen terme (2012 à 2014) dudit ministère.

Ce rapport a été validé le jeudi 17 novembre à Lomé au cours d'un atelier qui a réuni les acteurs du ministère avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Cet atelier a permis d'analyser les grandes lignes du rapport et de l'améliorer afin que la mise en œuvre des programmes réponde aux attentes des bénéficiaires. Ce document de 58 pages contient des projets dont le but est de rendre visible la promotion de la femme au Togo, d'instaurer un environnement institutionnel, socioculturel, juridique et économique favorable puis assurer l'intégration efficace de l'approche genre dans tous les secteurs. Pour l'année 2012, le rapport prévoit une budgétisation de 6.053 milliards de francs CFA. D'après la secrétaire générale du ministère de la Promotion de la Femme, Akakpo Akuavi, ce document a été conçu conformément aux directives de l'UEMOA et à la demande de la CEDEAO qui veut disposer des rapports des institutions gouvernementales de ses pays membres. Elle a indiqué que le budget programme permettra de répondre efficacement à l'adéquation entre les résultats et les ressources disponibles. "Ce document renforcera le fonctionnement des structures de mise en œuvre du plan d'action national de l'égalité et de l'équité du genre, de suivi évaluation pour l'atteinte des résultats fixés.", a-t-elle conclu.

Les stratégies des routiers

Un séminaire de formation des transporteurs routiers s'est tenu du 16 au 19 novembre à Lomé sur le thème "Renforcer la campagne industrielle en vue d'obtenir des conditions minimales tout en accroissant la solidarité transfrontalière".

Il est organisé par la section togolaise de la coordination nationale de la Fédération Internationale des Ouvriers du Transport (ITF-Togo) dans le cadre de l'exécution du projet "ITF/SASK", initié par la branche régionale ouest-africaine de l'ITF basée au Burkina Faso. Ce séminaire vise à renforcer les capacités des routiers sur les stratégies de mobilisation et de lutte pour l'obtention de la signature de la convention collective, une recommandation à chaque pays par l'ITF en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Les participants seront outillés en techniques de plaidoyer et de lobbying à mettre en œuvre pour une campagne stratégique, ainsi que les stratégies de réussite d'une grève syndicale. Ce fut une occasion pour faire le bilan du passage au Togo de la caravane transfrontalière du 4 au 17 mars dernier. Le secrétaire général de la Fédération Syndicale des Travailleurs des Transports du Togo (FESYTRAT), Emmanuel Agbenou est revenu sur le chemin parcouru sur la convention collective qui peine à rentrer dans la phase décisive à cause de la non-adoption de la convention collective interprofessionnelle du Togo. Il a invité les participants au sérieux et à la discipline pour atteindre les objectifs fixés. Le coordonnateur adjoint de l'ITF-Togo, M'Bouraima Slaheddine a insisté sur la nécessité d'une convention collective et demandé aux responsables syndicaux de sensibiliser la base pour que les conducteurs et autres acteurs du secteur soient suffisamment informés.

L'ATDPDH parle de la tolérance

L'Association Togolaise pour la Défense et la Promotion de Droits Humains (ATDPDH) a organisé un panel de discussions sur le thème "Tolérance et libertés d'opinion et d'expression" le mercredi 16 novembre à Lomé.

Cette activité se situe dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la tolérance célébrée le 16 novembre de chaque année. Elle vise à promouvoir la culture de la tolérance et inciter les hommes à s'accepter dans la différence. Les discussions ont été menées par M. Tettekpoe Dosseh, membre fondateur de l'ATDPDH, le journaliste Innocent Gawou. Ils ont développé le thème de la journée en faisant un parallèle entre la tolérance et les différents secteurs que sont les médias, le cénacle politique et la cellule familiale composante de la société. Ils ont appelé les parents à repenser l'éducation des enfants et promouvoir la tolérance qui balise la voie vers la liberté universelle. Aux professionnels de la communication, ils ont demandé le respect des règles de la déontologie pour avoir une ouverture d'esprit et accepter l'opinion d'autrui. L'ATDPDH a saisi l'occasion pour publier le guide "Promouvoir la tolérance au Togo: la quête d'une culture de paix". Ce document de 157 pages divisé en sept chapitres aborde des thèmes tels que: Qu'est-ce que la tolérance? ; Les formes d'intolérance; et Enseigner la tolérance. La présidente de l'ATDPDH, Dogbé Ayélé a rappelé que "la tolérance est avant tout l'acceptation de l'autre et l'intolérance résultant des débats contradictoires laisse ainsi une place insignifiante à la compréhension et au dialogue franc". Elle a également témoigné sa gratitude à tous les acteurs qui œuvrent dans ce domaine avant d'insister sur la nécessité d'éduquer la base et mener des actions pour instaurer la tolérance en vue de favoriser un climat de paix. Le directeur exécutif de l'ATDPDH, Elly Yawo Hivers a souligné qu'il urge de promouvoir la tolérance et de faire comprendre à la population son impact. Il a invité l'assistance à bannir l'égoïsme et à œuvrer pour le dialogue.

M.A./ATOP

L'Administrateur délégué de Filbleu fait son bilan

Toly Feda

Comme la plupart des lieux institutionnels privés de Lomé, l'Espace culturel Filbleu avait du plomb dans l'aile. Créé pour recevoir des spectacles de théâtre et de musique, ce centre ne fait pas recette et se retrouve avec des dettes à n'en plus finir. La raison principale de cette situation est l'absence de public, guère intéressé par les spectacles de théâtre. Seuls les concerts peuvent être rentables mais on ne peut pas inviter tous les jours les Toofan ou Jimmy Hope. Quant à King Mensah, le lieu est trop petit pour son immense popularité. Pour vivre, ce centre doit faire autre chose

que du théâtre. Mais on peut toujours faire mieux, avec plus d'ambition peut-être.

L'Espace culturel Filbleu en difficulté, a voulu se redynamiser en nommant un nouvel administrateur délégué en la personne d'Amadou Saendou, dramaturge béninois. Ce dernier a pris les clés du centre le 17 septembre dernier, à l'issue d'une ouverture de l'année culturelle qui a connu la participation de plus de 200 personnes.

Le dramaturge administrateur délégué a pour ambition d'enrichir la programmation : plus d'activités et de rencontres culturelles. Après six semaines, il établit un bilan de six spectacles dont "Les anciens



maîtres de la terre", un conte de David Ganda; "Jamais sans mon nom", une représentation théâtrale de la compagnie HOHINIBA de David SODHAR, auteur et metteur en scène de la pièce; un "Mensuel humoristique autour du bar bleu" qui a rassemblé vendredi 14 octobre, des humoristes tels que : Kénel 2 la rue, Mimi la gazelle, Alex 1, Alex 2, Pasteur Guézo, Kaporal Wisdom...

L'Espace culturel Filbleu développe également une politique d'intéressement et d'attraction des enfants et adolescents au théâtre en mettant sur pied une programmation de théâtres marionnettes à un tarif d'entrée très bas, soit 100 CFA.

"Une belle initiative, puisque à 16 heures, les enfants viennent nombreux aux spectacles de marionnettes des vendredi après-midi. Nous leur avons fait payer 100 FCFA bien entendu, on n'a pas voulu les habituer à la gratuité. Ceci dans le but avoué que l'enfant sache très tôt que le théâtre est un métier et que l'artiste doit vivre de son art", a déclaré M. Amadou Saendou.

L'Administrateur délégué va lui-même chercher ses spectateurs dans les écoles environnantes. "C'est un théâtre de proximité ; il faut faire en sorte que le public du voisinage puisse venir le week-end au moins au théâtre. Arriver à instiller dans la conscience de l'enfant que l'on apprend beaucoup en venant au théâtre que de s'installer devant son poste téléviseur", a encore ajouté Amadou Saendou.

"Le spectacle de marionnettes qui a suscité plus la présence des enfants et moins celle des adultes

est "GOUNI'BOU", a confié le dramaturge administrateur à l'Union.

Le centre a connu également un atelier de formation en technique de jeu d'acteur organisé par les Associations Afro Théâtre et Cultures du Bénin et Filbleu du Togo. Le formateur Javier LOPEZ PINON de la Hollande a formé les participants au jeu d'acteurs et techniques d'improvisation.

Ont participé à cet atelier Folo FOLI de la compagnie LOUXOR, Akofa KOUGBENOU de comptoir théâtre, Blaise FOLI de FANGA Music, Gilbert AGBEVIDE de Kadam Kadam, Pierrette TAKARA, Wenceslas TOMMY, Kodjovi AWANU, tous les trois derniers de la compagnie Awawli.

L'Espace a bouclé le mois d'octobre avec le concert d'Arc Djébé, musicien Togolais qui fait à la fois du live et de l'acoustique.

Le mois de novembre et de décembre ont également une programmation riche et variée, même si quelquefois la qualité des spectacles n'est pas au rendez-vous.

Le nouvel Administrateur déplore les faibles moyens des centres culturels privés et pensent que le théâtre ne peut survivre sans le soutien de l'Etat.

"On ne doit pas toujours tendre la main vers l'étranger. Certes, nous comptons déployer les efforts à l'endroit de l'Union Européenne et d'autres partenaires au développement, mais l'Etat du Togo doit pouvoir intervenir en soutenant les espaces culturels", a ajouté Amadou Saendou.

Nécrologie

Décès de Hubert Nyssen, fondateur des éditions Actes Sud

Le Fondateur de la Maison d'Actes Sud, Hubert Nyssen, décédé samedi 12 novembre à l'âge de 86 ans. En janvier dernier, Hubert Nyssen griffonnait encore devant sa fenêtre ouverte : "Mon dernier livre, À l'ombre de mes propos, est arrivé hier ou avant-hier par la poste, écrivait-il alors dans ses carnets en ligne. Douce illusion que la fin n'est pas pour demain." Décédé dans son sommeil le samedi 12 novembre, l'écrivain laisse derrière lui une trentaine d'ouvrages ainsi que les florissantes éditions Actes Sud, reprises en 2000 par sa fille Françoise Nyssen. Né le 11 avril 1925 à Bruxelles, l'homme fonda d'abord un "Atelier de cartographie thématique et statistique" (Actes) en 1969, dont il diversifia la production à travers l'édition de livres, en 1977 : la maison Actes sud, fondée à Arles avec sa femme Christine Le Boeuf, était née. Ayant pris son essor grâce à l'entrée au catalogue de Nina Berberova (L'Accompagnatrice, 1985), celle-ci publia notamment Imre Kertész, prix Nobel de littérature en 2002 ; Paul Auster, prix Médicis du roman étranger pour Léviathan en 2003 ; Laurent Gaudé, récompensé par le Goncourt pour Le Soleil des Scorta en 2004 et Nancy Huston,



Hubert Nyssen

lauréate du Fémina pour Lignes de faille en 2006. En 1995, Hubert Nyssen avait également créé la collection "Un endroit où aller", dont la ligne, sobre et épurée, témoigne aujourd'hui encore de son désir de faire exister l'œuvre pour elle seule, hors des grignotages excessifs du paratexte. En tant qu'écrivain, le docteur ès lettres, grand voyageur et consacré officier de La Légion d'honneur en 2009, avait publié plusieurs recueils de poésie et essais ainsi qu'une quinzaine de romans parmi lesquels Le Nom de l'arbre (Grasset, 1973), Le Bonheur de l'imposture (Actes Sud, 1998) et L'Helpe mineure (Actes Sud, 2009).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSONDirecteur de la Rédaction
Jean AFOLABIRédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA
Service photographie
Roland OGOUNDEDessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
BOGLAG.

Editorial

LES DEUX APPELS DE BENOIT XVI

(suite de la page 1)

Le second appel de Benoit XVI portait sur la tolérance et le dialogue inter-religieux. L'Afrique est un creuset de croyances diverses qui parfois s'entrechoquent. Face à cette diversité religieuse la seule voie possible est celle du dialogue. Le Pape a martelé avec force: «Aucune religion, aucune culture ne peut justifier l'appel ou le recours à l'intolérance et à la violence. La bonne entente entre les cultures, la considération non condescendante des uns pour les autres, et le respect des droits de

chacune sont un devoir vital. Il faut l'enseigner à tous les fidèles des diverses religions. La haine est un échec, l'indifférence une impasse, et le dialogue une ouverture!»

La parole papale rejoint l'exigence laïque de la démocratie. La démocratie c'est l'acceptation de l'autre dans ses spécificités et ses différences. Elle ne dicte pas un modèle de comportement mais la soumission de tous à une règle de droit objective et impersonnelle. BENOIT XVI a ouvert une nouvelle fenêtre de réflexion pour la démocratie africaine.

Adoption du projet du budget exercice 2012

Objectif PIB à 4,5 pour cent

* 117,6 milliards de francs pour payer les salaires, en hausse de 18%.

Jean Afolabi

Pour une prévision de 3,7% en début d'année, on s'attend à ce que la croissance du Produit intérieur brut (PIB) ressorte à 4,1% à fin décembre 2011. Mieux, pour 2012, le gouvernement vise 4,5%. Il bien loin des 7,5% espérés pour un développement harmonieux, mais l'écart ne semble plus assez grand. Le taux d'inflation mesuré par la variation de l'indice de déflateur du PIB serait de 1,2% en 2012, contre 2,1% en 2011, d'après le projet de Loi de finances gestion 2012 adopté jeudi par le conseil des ministres. Ces chiffres traduisent, entre autres, la marque des efforts du gouvernement en matière de relance économique grâce auxquels le Togo a atteint le point d'achèvement de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTe). Il est bien loin, le gâchis des années sombres de la suspension de la coopération internationale. Il s'agit en 2012, explique-t-on officiellement, «de consolider ces avancées par une politique budgétaire volontariste s'appuyant sur des choix clairs quant aux investissements à mener».

Le projet de budget exercice 2012 s'élève, en recettes, à 638 milliards 246 millions 318 mille francs Cfa contre 649 milliards 988 millions 138 mille francs en dépenses, soit un besoin de financement de 11,7 milliards de francs. Les recettes sont en accroissement de 18,9% par rapport à 2011, et les dépenses également en augmentation de 18,4% par rapport à 2011. En 2012, la balance des paiements enregistre un solde excédentaire de 25 milliards de francs résultant d'un déficit courant et d'un excédent de flux nets de capitaux et des opérations financières. Le déficit courant s'établirait à 141,5 milliards de francs, en aggravation de 21,0 milliards de francs par rapport à

l'année précédente. Cette évolution serait induite notamment par la dégradation de la balance commerciale et de la balance des revenus. Le solde du compte de capital et des opérations financières s'établirait à 166,5 milliards contre 153,2 milliards de francs en 2011, soit une progression de 13,3 milliards de francs.

Les ressources

En 2012, sur les 638,24 milliards, il est attendu de l'administration des douanes qu'elle produise 170,8 milliards de francs, contre une prévision de 150,7 milliards de francs en 2011, soit un accroissement de 13,3%. L'administration des impôts doit y contribuer à hauteur de 132,8 milliards contre une prévision l'année précédente de 118,5 milliards de francs, soit une hausse de 12,1%. Ce sont là les recettes fiscales. Le Trésor public, en termes de recettes non fiscales, est attendu pour produire 36,2 milliards de francs, contre 32 milliards en 2011, représentant une hausse de 13,2%.

A ces recettes propres s'ajoutent des recettes extraordinaires chiffrées à 298,5 milliards de francs, contre 235,6 milliards en 2011, soit une progression de 26,7%. Les emprunts budgétaires, les dons et les appuis budgétaires sont estimés respectivement à 112,1 milliards, 71,4 milliards et 20,3 milliards de francs. Ce qui représente une hausse respectivement de 40,8% et 7% et une baisse de 8,9% en glissement annuel. Il est prévu un emprunt de 30 milliards de francs, des produits des privatisations de 30 milliards, des recettes de la 3^{ème} licence de téléphonie mobile pour 25 milliards et le reliquat de l'emprunt obligataire de 2011 pour un montant de 9,6 milliards de francs. Voilà chiffré ce qui doit faire vivre l'Etat en 2012.

Les dépenses

Bien naturellement, il est à

dépenser pour que l'Etat puisse vivre. En cela, il est prévu une hausse de la masse salariale, portée en 2012 à 117,6 milliards de francs, en augmentation de 18% par rapport aux 99,6 milliards de 2011. Cette hausse est due, entre autres, à la revalorisation des salaires, d'une part, et à la poursuite de l'intégration des enseignants auxiliaires ayant accompli 5 ans de service, à la révision de leur situation administrative et à la provision pour les recrutements sectoriels de l'enseignement et de la santé, d'autre part.

Par ailleurs, les dépenses de matériel augmentent de 12,1% passant à 82 milliards de francs. Cela se justifie principalement par la prévision destinée à l'organisation des élections législatives et locales et à l'augmentation de la prime d'assurance maladie pour les agents de l'Etat. Il est également prévu l'intervention de l'Etat dans la subvention de la césarienne, la poursuite de la réhabilitation des 30 km de pistes rurales par préfecture, l'achat des engrais et des céréales, la subvention des produits pétroliers, des appuis à la promotion de la femme et de l'artisanat, etc. Cela doit coûter 95,6 milliards à l'Etat, contre 70,3 milliards cette année en cours.

En outre, en dépit de l'atteinte du point d'achèvement du PPTe, le Togo a des échéances à payer à certains créanciers dont la dette n'a pas – du moins encore – fait l'objet d'annulation et les intérêts à payer au titre de l'emprunt obligataire de 2011. Pour cela, un décaissement de 17,3 milliards de francs sera fait, contre 13,3 milliards en 2011. Mais le gros des dépenses sera injecté dans les investissements. Un total de 281,7 milliards de francs, en augmentation de 22,4%, devra être décaissé à cet effet. Le gouvernement explique cette augmentation par la hausse aussi bien des investissements financés sur ressources internes qu'externes.

L'attribution de bourses d'études officiellement approuvée

La proportionnalité des demandes à respecter par région et par préfecture

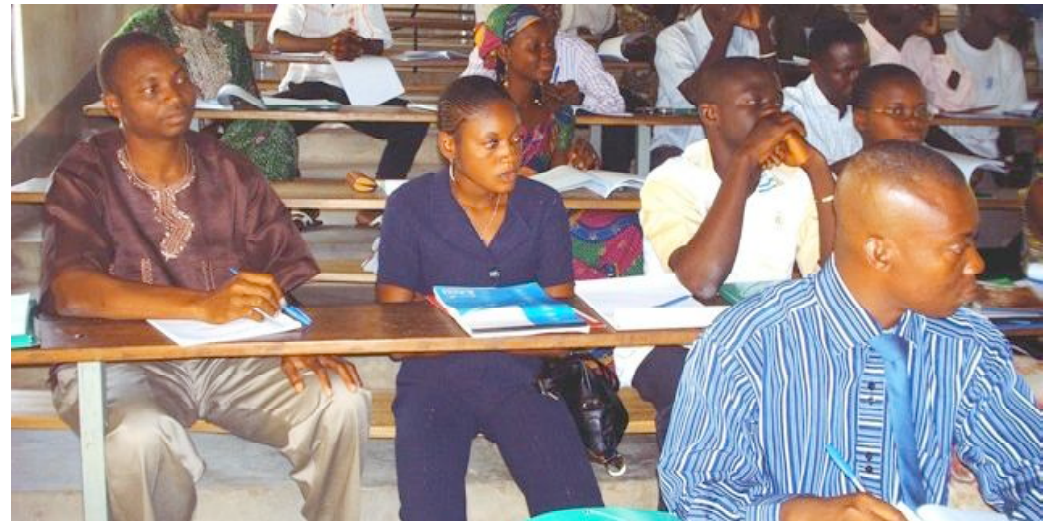
* En cas d'engagement non respecté, les frais de la bourse sont remboursés.

Jean Afolabi

Le 3 juin dernier, alors que des mouvements avaient fait fermer l'université de Lomé quelques jours plus tôt, le gouvernement, en conseil des ministres, donnait son accord de principe en ce qui concerne la restauration des bourses, l'une des revendications des étudiants. Il était du coup annoncé l'examen des conditions

éviter que les régions à faible taux de scolarité ne se retrouvent avec un nombre de bourses dérisoire, il sera réservé un quota minimum identique de bourses à toutes les régions». Voilà qui est dit. Ici, l'Autorité veut venir en aide à tous ces fils. En règle générale, précise le décret, l'étudiant inscrit en semestre 1 et 2 ne peut bénéficier que d'une allocation de secours. Toutefois, poursuit-il, «en vue de

parcours master peut bénéficier d'une bourse nationale d'études en ayant 26 ans au plus pour les garçons et 27 au plus pour les filles. Il lui faut faire partir des meilleurs étudiants admis à ce parcours. Il conserve sa bourse à condition d'avoir capitalisé 80% des crédits exigés à la fin du semestre 2. Il doit avoir capitalisé la totalité des 120 crédits exigés à la fin du semestre 4. Sinon, il perd sa bourse.



Des étudiants en plein cours

de son adoption par une commission élargie aux étudiants. C'est chose faite depuis vendredi dernier, toujours en conseil des ministres. Loin de braquer les étudiants pour ce qu'ils revendiquent être leur patrimoine, comme aux vieux temps, le décret pris par le chef de l'Etat précise : «la bourse et l'allocation de secours ne sont ni un salaire, ni un droit». Dans sa parution 401 du 7 juin 2011, L'UNION avançait déjà le critère de mérite et de situation sociale comme clé de passe à l'octroi de la bourse. Plus encore, le texte pris par le chef de l'Etat met en avant «l'équilibre régional».

«Les bourses sont réparties proportionnellement au nombre de dossiers de demande de bourses par région et par préfecture. Pour

promouvoir la culture de l'excellence, les filières scientifiques et techniques, le candidat inscrit en semestre 1 et 2 peut prétendre à la bourse...». A condition, rappelle-t-on, d'être âgé de 22 ans au plus pour les garçons et de 23 ans pour les filles. Ou d'avoir obtenu le BAC 2, de toutes séries, avec la mention bien au moins. Ou avoir réussi au BAC 2 des C, D, E, F et Ti avec la mention assez bien au moins et être classé parmi les meilleurs. L'exception est également faite pour les étudiants ayant réussi à un concours d'entrée dans une école de formation spécialisée de l'enseignement supérieur, et aux cas sociaux.

Quant à l'étudiant en semestre 3 du parcours licence dans une université publique, il peut bénéficier d'une bourse nationale d'études en fonction du quota de bourses disponibles. A condition, là aussi, d'avoir, entre autres, capitalisé au moins 75% de crédits exigés à la fin du semestre 2. Pour voir sa bourse renouvelée, l'étudiant entrant en semestre 5 doit avoir capitalisé au moins 75% des 120 crédits exigés. Tout étudiant n'ayant pas rempli ces conditions perd sa bourse. Il peut alors se voir attribuer une allocation de secours suivant les conditions prévues par les textes.

A la fin du semestre 6 du parcours licence, l'étudiant boursier doit avoir capitalisé la totalité des 180 crédits exigés. Dans le cas contraire, il perd sa bourse. Et peut prétendre à une allocation de secours. Les bourses retirées sont redistribuées par ordre de mérite aux meilleurs étudiants non boursiers, satisfaisant aux conditions d'âge et de résultats exigées et dans la limite du quota disponible.

L'étudiant en semestre 1 et 2 du

Tout doctorant, cette fois, remplissant les conditions d'éligibilité et âgé de 29 ans au plus pour les garçons et de 30 ans au plus pour les filles, peut bénéficier d'une bourse nationale d'études. Toutefois, la priorité est accordée au doctorant désireux de faire carrière dans l'enseignement supérieur. L'octroi de la bourse est, dans ce cas, subordonné à la signature d'un engagement décennal. Il conserve sa bourse au vu du rapport de fin de semestre 2 et 4 sur l'état d'avancement de ses travaux de recherche établi par le directeur de thèse après avis du président de l'université. Il peut être attribué des bourses postdoctorales pour spécialisation à des titulaires d'un doctorat dans les domaines jugés prioritaires par l'Etat après examen des dossiers sur proposition de la présidence de l'université. Les bénéficiaires souscrivent à un engagement quinquennal pour se mettre au service de l'Etat après leur formation.

L'Etat peut demander à l'étudiant ou au stagiaire, candidat à la bourse d'études supérieures, de signer un engagement décennal l'obligeant à servir dans un service public à la fin de sa formation. En cas de non respect de cet engagement, le bénéficiaire est tenu de rembourser l'équivalent des frais consentis au titre de la bourse ayant servi à sa formation. Pour sa gouverne, aux fins pour l'étudiant de se préparer pour cette épreuve, le taux mensuel de bourse d'études pour les formations dans les établissements publics d'enseignement supérieur au Togo devra être fixé à 22 000 francs Cfa pour le parcours licence, à 30 000 francs pour le parcours master, et à 50 000 francs pour le parcours doctorat.

La part belle aux infrastructures routières, la TVT au numérique

Dans le Programme d'investissement public (PIP) à exécuter par l'Etat en 2012, le gouvernement a mis l'accent sur sept secteurs, qui devront absorber 281,707 milliards de francs. Ils vont de la souveraineté de l'Etat aux infrastructures routières, en passant par l'enseignement, la défense et la sécurité, la santé et le commerce. Très naturellement - et actualité des investissements oblige -, le développement des infrastructures va consommer plus de la moitié (66,38%) de cette enveloppe, soit 187 milliards de francs.

En plus des chantiers ouverts actuellement, on prévoit, entre autres, de réhabiliter et de renforcer la Nationale 1 sur le tronçon Atakpamé-Kara, d'aménager et de bitumer la route Guérin Kouka-Katchamba, d'étendre le Projet d'aménagement de la zone lagunaire (PAZOL, exécuté par

Sogea Satom) ou encore d'aménager le petit contournement de Lomé qui longe la clôture de l'aéroport. Il est également prévu l'aménagement et le bitumage de la route Lomé-Vogan-Anfoin (2 milliards), très dégradée actuellement, la construction de la route station d'Agbalépédogan-Agoé (18,176 milliards), l'aménagement et le bitumage de la route Akatsi-Dzodzé-Noépé, ou encore la réhabilitation des routes Agou-Notsè-Tohou (2 milliards) et Tsévié-Kévié (1 milliard).

L'administration générale et financière va bénéficier de 19,407 milliards de francs (6,89%), notamment pour l'appui aux renforcements des capacités institutionnelles (PARCI II) ou l'achèvement des marchés publics. Pour répondre aux exigences de l'heure, il est prévu que la télévision

nationale (TVT) bénéficie également de ce financement sectoriel pour passer au numérique. Il était temps ! Dans ce même secteur, il sera procédé le ravalement du Centre administratif des services économiques et financiers (CASEF) et à l'appui au secteur financier et à la gouvernance.

Les 2,1 milliards de francs du secteur de la défense et de la sécurité, soit 0,7% du PIP, vont permettre de construire un nouveau camp de la Gendarmerie nationale (1,95 milliard) et d'assurer la modernisation de la justice. Tandis qu'une dotation de 3,3 milliards de francs, 1,2% du PIP, du secteur de souveraineté vont servir essentiellement à la réhabilitation de la résidence des Hôtes de Marque (1 milliard) et à la construction du siège de la Cour des Comptes. Une

prévision de 16,9 milliards de francs, (6% du PIP) bénéficierait, entre autres, à la construction d'amphithéâtres ainsi que de lycées scientifiques et à leur équipement.

La seconde plus forte dotation, 39,1 milliards de francs, soit 13,88% du PIP, devrait permettre d'accroître et de diversifier la production agricole, en mettant l'accent sur la recherche et la production des semences vivrières améliorées. Lomé en bénéficiera en termes d'amélioration de son alimentation en eau potable. Il sera poursuivi la restructuration des organisations paysannes et le renforcement des structures d'appui du monde rural. La mise en valeur des bas-fonds et des terres irriguées et la l'amélioration de la production de l'élevage et de la pêche figurent également en bonne place du secteur production et commerce.

Se soigner à partir des pharmacies par terre

Une question de mauvaises habitudes

Malgré les efforts des pouvoirs publics, notamment la promotion des Médicaments Essentiels Génériques (MEG) et la réduction de leurs prix, nombre de nos compatriotes ont encore recours aux médicaments vendus dans la rue.

Etonam Sossou

Les habitudes ont la vie dure. Malgré les efforts des pouvoirs publics, le phénomène des pharmacies dites «par terre» persiste. Un petit tour à travers la capitale suffit pour se rendre compte de l'ampleur de cette tendance. Pourtant, le gouvernement a fait de gros efforts pour combattre le fléau en faisant substantiellement baisser les prix des médicaments et en faisant la promotion des médicaments essentiels communément appelés DCI (dénomination commune internationale).

Un créneau porteur

Les raisons de la persistance du phénomène sont bien connues. Les populations à faibles revenus sont simplement attirées par le côté bon marché de ces médicaments. Les prix des médicaments par terre défient toute concurrence et l'on n'est pas obligé d'acheter une boîte complète. Tout se vend au détail près. De prime à bord, cela semble économique par rapport au coût des ordonnances parfois trop élevé. Mais en réalité, il n'en est rien. explique le responsable. Beaucoup de jeunes choisissent le créneau de la vente illicite de médicament pour des problèmes d'emploi et surtout pour la

rentabilité du créneau pratiquement incontournable aujourd'hui. Yves Dokpo est, lui, médecin au Centre de santé communautaire de Bè. Il estime que le problème



est beaucoup plus complexe. «Je ne pense pas que la pauvreté soit en cause. Les DCI ne sont pas chers. On peut par exemple se soigner pour 1000 Fcfa ou 1500 Fcfa. Je reçois tous les jours des gens qui ne sont pas fortunés mais qui réussissent à se soigner sans aller acheter les médicaments dans la rue. L'attitude qui consiste à se soigner seul sans consultation d'un médecin, c'est à dire l'automédication est, à mon avis, favorisée par le manque de répression de la part des services

compétents en la matière», juge Yves. Un autre facteur qui favorise la tendance est ce que le médecin considère comme «la relativisation de la maladie» chez nous. En effet, nombre de nos compatriotes

pensent connaître le remède à leur maladie et estiment qu'il n'est pas nécessaire de consulter un médecin. «Pourtant en se soignant au hasard avec les médicaments achetés dans la rue, on court de gros risques d'aggraver son mal», avertit le responsable sanitaire. Vraiment nuisible

«Les risques liés à la modification des molécules généralement causée par l'exposition des médicaments au soleil sont énormes. Dans le meilleur des cas, le médicament est inactif, et

dans le pire, cela peut aller jusqu'à la perforation gastrique, à la syncope ou à l'insuffisance rénale. Ne parlons même pas de la résistance aux bons médicaments qu'engendre l'usage de ces médicaments qui diminuent considérablement l'efficacité des bons traitements» appuie de son côté kossi Agbétoményo, médecin au centre hospitalier de Tokoin. «Les risques sont encore plus élevés chez les enfants», renchérit-il. Car, ni les vendeurs ni les parents ne connaissent la composition du produit encore moins sa posologie. Les risques d'intoxication très graves sont élevés chez les enfants. De plus, la prise de médicaments illégaux pose des problèmes pour le diagnostic, puisqu'ils enlèvent les signes cliniques sur lesquels on se base pour déterminer la

maladie. Au finish, le traitement revient encore plus cher pour le patient qui a utilisé ces médicaments. Et, surtout qu'au prix des médicaments de la rue vient s'ajouter le coût de l'ordonnance quand en désespoir de cause, on se résout finalement à consulter un médecin.

Un peu d'amélioration

Yves préconise une relecture des textes réprimant la pratique et un contrôle plus rigoureux aux frontières. Pour ce médecin, il est en effet difficile d'éradiquer le phénomène au seul niveau national. Il a pris la dimension du marché de la drogue. Il est nécessaire d'instaurer les mêmes moyens de lutte contre les deux fléaux : contrôle rigoureux aux frontières et répression à l'intérieur du pays.

Un autre problème bien pertinent soulevé par le médecin est le fait que beaucoup de ses collègues n'ont pas encore le réflexe de prescrire des DCI, alors que ce faisant, on peut diviser le prix du traitement par deux. «Au Togo, 90 % des maladies sont traitables avec des médicaments essentiels, alors que la seule différence entre ceux-ci et les spécialités est que le médicament est tombé dans le domaine public» a-t-il ajouté. C'est vrai que les médicaments des pharmacies classiques restent relativement chers malgré les efforts du gouvernement. Tout de même, il y a d'autres possibilités de se procurer des médicaments à moindre coût : recourir aux DCI ou s'approvisionner dans les pharmacies des structures sanitaires.

Santé

Samedi, c'était la journée mondiale...des toilettes

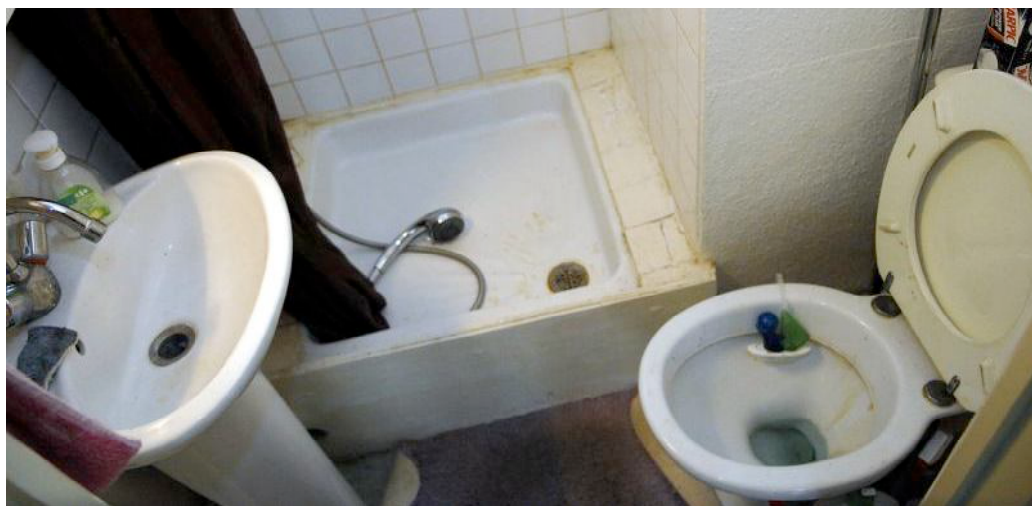
Cela peut prêter à sourire, mais 2,5 milliards d'humain n'ont toujours pas accès aux toilettes en 2011. C'est certainement quelque chose à laquelle on ne pense pas quand on est confortablement installé sur notre "trône" pour y faire nos

besoins.

En Afrique, peu de maison possèdent des toilettes, car cela coûte cher à l'achat, mais également à l'utilisation. Pour avoir des toilettes, il faut de l'eau courante, un branchement, un compteur. Pour

moins élaborées que les toilettes traditionnelles, ces latrines sont une solution intéressante pour préserver la santé et l'environnement.

Nombreuses sont les organisations qui sont optimistes sur



besoins.

Pourtant, un peu partout dans le monde, le manque de structures adaptées se fait sentir (sans mauvais jeu de mot). On considère que ce manque d'hygiène coûte la vie à 4.000 enfants, chaque jour, dans les pays en voie de développement. Les adultes sont également touchés, mais davantage en zone rurale. Ces maladies de l'hygiène pèsent très lourds sur l'économie des pays

la grande majorité de la population c'est inaccessible. Les gens font leurs besoins dehors ou dans des trous creusés à cet effet. Le résultat de ce manque d'hygiène est que souvent ces excréments finissent par aboutir dans le sous-sol et au final dans les nappes phréatiques qu'ils contaminent.

Au Togo, afin de résoudre ce difficile problème, le gouvernement a lancé un vaste programme de construction de latrines. Bien que

la possibilité de réagir et de solutionner le problème, mais cela passera inévitablement par la sensibilisation des populations, car les mauvaises pratiques sont fortement enracinées.

En Europe, les toilettes sont devenues une pièce à vivre comme les autres. Raffinées, agréables et confortables, certains aiment y lire au calme, d'autres y consulter leurs courriels et d'autre encore y faire leurs mots croisés.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°151 DE LOTO KADOO DU 11 Novembre 2011

Ce vendredi 18 Novembre 2011, nous prenons part au dernier tirage de Loto de la semaine. Il s'agit du Loto Kaddo qui porte aujourd'hui le N°152.

Comme de coutume, de nombreux parieurs ont remporté plusieurs gros lots et des lots intermédiaires lors du dernier tirage de Loto Kaddo.

À l'intérieur du pays se sont les villes de KPALIME, KARA et NOTSE qui ont enregistré des gros lots. Ainsi, deux lots de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA ont été recensés sur les points de vente 4024, 7307 et 22 15.

À LOME, l'opérateur 3139 a fait le bonheur d'un parieur qui a gagné la somme de 750.000F CFA. Les points de vente 7003 et 7723 ont quant à eux dénombré deux gros lots de 1.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A VOUS TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°152 de Loto Kaddo du Vendredi 18 Novembre 2011

Numéro de base

20

49

24

79

17

Numéros bonus

86

16

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 562 de Lotto Diamant du lundi 21 Novembre 2011

Numéro de base

**

**

**

**

**